



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 MAI 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 mai 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 18 mai 2009

SUBVENTION POUR LE DISPOSITIF D'AIDE À
L'UTILISATION DU PATRONAGE LAÏQUE

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
18 mai 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis SIMON -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Anne LABBE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Bernard BARE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Nicole IZORE donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN

Excusés :

Conseillers :

Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Nathalie BEGUIER -

VIE ASSOCIATIVE

**SUBVENTION POUR LE DISPOSITIF D'AIDE À L'UTILISATION DU
PATRONAGE LAÏQUE**

Monsieur Nicolas MARJAULT Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort, soucieuse d'aider au développement culturel, et en particulier la diffusion et la pratique amateur, a élaboré, conjointement avec la société coopérative de production « les Matapeste », un dispositif d'aide aux utilisateurs du Patronage Laïque.

Cette aide renouvelable est réservée aux associations culturelles niortaises adhérentes à l'Office Municipal de la Culture. Elle est applicable pour les réservations effectuées par les associations culturelles niortaises à compter du 1^{er} janvier 2008.

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2009, imputation 65 3139 6574.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver les conventions entre la Ville de Niort et l'association « Théâtre de la Chaloupe » et la société coopérative de production « les Matapeste »,
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer et à verser aux associations remplissant les conditions fixées dans le dispositif d'aide aux utilisateurs du Patronage Laïque, les subventions suivantes :

Associations Société Coopérative de production	Montant de la subvention en €
Compagnie Boutabouh	142,00
Théâtre de la Chaloupe	570,00
Les Matapeste	551,50
Golpe, Pena Flamenca	59,50
Aline et Cie	170,00
La Nouvelle Compagnie	28,00
Total	1 521,00

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Nicolas MARJAULT